

D2025-024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 26 mars 2025

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Véréne, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations : Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY
Antonio CANAVEIRA à Michel AUBAGNAC Antonio
Virginie MICHEL à Jean-Pierre LUNOT
Bruno TIRADON à André GAZET
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25 dont 5 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Vote du budget primitif 2025 – Budget principal

Rapporteur: Mme Véréne SOLELIS, conseillère municipale déléguée



D2025-024

MAIRIE DE ROYAT - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 757 352,83	6 633 264,77
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	253 776,32	1 066 911,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 689 046,62	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		7 700 175,77	7 700 175,77
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 888 452,97	8 491 493,20
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 396 959,77
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		9 888 452,97	9 888 452,97
TOTAL DU BUDGET (4)		17 588 628,74	17 588 628,74

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (3 votes contre : Mme MERCIER, MM. BERNETTE ET JOUFFRET) d'adopter le Budget Primitif 2025 du Budget Principal de la ville de Royat et d'affecter en report à nouveau la somme de 1 396 959.77 € au compte 002.

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme,

Le Maire,
 Marcel ALEDO

Lucie MAHE,
 Secrétaire de séance

